



Les Assembleurs

pour un numérique inclusif
en Hauts-de-France

Lieux et Opérateurs



Pour qui ?

Médiateurs numériques,
Aidants professionnels

Réseaux de lieux et
opérateurs

Structures de médiation numérique,
Hubs et Partenaires nationaux



Pourquoi devenir sociétaire des Assembleurs ?

- Représenter la **diversité des structures** de médiation numérique dans une **gouvernance territoriale aux acteurs diversifiés**.
- Accéder à un **espace de dialogue** pour faire évoluer votre modèle économique et trouver de nouvelles sources de financement, via le développement d'une offre de services ou de projets mixant financements publics et privés.
- Interpeller un **réseau d'acteurs** dans le cadre de vos objectifs et pour vos projets.
- Participer de manière **décisionnelle et coopérative** à l'objet social de la SCIC : un numérique pour tous en Hauts-de-France.
- **Intégrer des projets** de la coopérative et des autres sociétaires.
- Alerter sur vos propres besoins en tant que médiateurs et aidants.
- Partager des **expériences professionnelles** au sein d'un collège d'acteurs similaires.
- Participer à la **structuration** de votre secteur professionnel.
- Contribuer à la **mesure d'impact** des actions de médiation numérique, car vous êtes au plus proche des publics aidés.



L'expérience des Assembleurs sur le sujet de la médiation numérique

Aidants Connect

Développement des habilitations pour le compte de l'ANCT dans l'objectif de former plus de **1000 aidants professionnels**.

Coordination des CnFS

Déploiement des formations et animation du réseau de plus de **300 conseillers numériques** sur le territoire des Hauts-de-France.

Accompagnement d'opérateurs de médiation et d'action sociale

Le CIAS de la CABBALR, le CCAS de Lille ont été accompagnés dans le cadre du développement de leur médiation numérique.



Les Assembleurs

pour un numérique inclusif
en Hauts-de-France

Lieux et Opérateurs



Ils sont déjà sociétaires des Assembleurs

Pop Café

Créer des lieux conviviaux où habitants, commerçants et associations deviennent acteurs d'une société numérique plus responsable.

La Compagnie des tiers-lieux

Une plateforme de coopération au service des tiers-lieux des Hauts-de-France.

Au fil de l'épeule

La maison des Associations de Roubaix agit pour l'inclusion numérique : former au digital et acquérir les compétences informatiques de base.



Ils parlent des Assembleurs

Sylvain Prandi, Président de l'Association "Au fil de l'épeule"

"En parallèle, en tant que co-rédacteur de la loi sur les SCIC, j'ai une appétence particulière pour ce type de structures, et devenir sociétaire de la SCIC des Assembleurs me paraît évident pour faire avancer ces sujets et bénéficier d'un accès privilégié au réseau de l'inclusion numérique en Hauts-de-France"



La composition du collège

Une composition diverse : entre structures et individus

Devenir sociétaire du collège "Lieux et Opérateurs" n'est pas seulement pour les structures de médiation numérique. Un Aidant, un CnFS, un médiateur peut le devenir à titre individuel.



Les critères de votre entrée au sociétariat

Médiateurs et Aidants à titre individuel	Vous devenez sociétaire en souscrivant au minimum à une part sociale de 10€.
Les structures hébergeant une activité de médiation numérique. Pour les réseaux de lieux ou d'opérateurs.	Votre chiffre d'affaires est inférieur à 500 000€ ? Votre souscription minimum est de 50 parts sociales, sans maximum. Votre chiffre d'affaires est compris entre 500 000€ et 1 500 000€, votre souscription minimum est de 100 parts sociales, sans maximum. Enfin, si votre chiffre d'affaires est supérieur à 1 500 000€, votre souscription minimum est de 200 parts sociales, sans maximum.
Pour les partenaires nationaux ainsi que les hubs numériques inclusifs.	Votre souscription minimum est conditionnée à 100 parts sociales, sans maximum.